

"Nous avons injecté 43 milliards d'euros dans l'économie"

Intervista a Augustin de Romanet di Anne Michel*

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a été chargée de piloter le fonds souverain dont se dote la France. Augustin de Romanet, son directeur général, précise la mission de ce fonds et l'action de la Caisse pour contrer les effets de la crise économique qui commence.

Il y a un mois, le président de la République, Nicolas Sarkozy confie à la CDC le contrôle du fonds souverain français, chargé de soutenir l'économie. Le Fonds stratégique d'investissement (FSI) est-il opérationnel?

Oui. Son premier conseil d'administration se réunira dans les prochains jours. Nous examinons déjà les nombreux dossiers qui lui sont adressés. Ils émanent de sociétés industrielles moyennes et grandes à la recherche de capitaux. Avec 6 milliards d'euros de liquidités, le FSI disposera d'une bonne capacité d'intervention. Il sera en mesure d'acquérir des parts significatives d'entreprises stratégiques.

Qui aidera-t-il et dans quel but?

Sa doctrine d'investissement sera adoptée en janvier 2009. L'esprit du FSI est de pallier le déficit de fonds propres disponibles pour des investissements longs, afin de financer l'effort de recherche des entreprises ou des secteurs de l'industrie en restructuration.

Ce fonds est une première. Il réunit trois acteurs qui n'ont jamais travaillé ensemble et qui devront confronter leur vision de l'intérêt général : l'Etat, le secteur privé et la CDC. Les débats auront lieu au grand jour. Il faudra prendre les risques qu'exige la situation de crise actuelle, mais éviter des injections d'argent public qui ne feraient que retarder de nécessaires adaptations.

Les 6 milliards d'euros de liquidités suffiront-ils ? Faudra-t-il céder les 14 milliards d'euros d'actions que l'Etat et la CDC apportent?

Six milliards, c'est déjà conséquent. C'est 80 fois l'investissement dans Daher - première société aidée par le FSI - , et 12 fois dans Alstom! Quant aux participations que nous apportons, la liste n'est pas arrêtée. Elles n'ont pas forcément vocation à être cédées. Les dividendes qu'elles génèrent peuvent alimenter le fonds. Il reviendra au directeur général du FSI de proposer au conseil des décisions.

Le choix de personnalités de l'industrie pour conseiller le FSI - Jean-François Dehecq (Sanofi-Aventis) au conseil d'orientation, Patricia Barbizet (PPR) au comité d'investissement - ne risque-t-il pas de déboucher sur des conflits d'intérêts?

Chacune des personnalités siégeant dans ces conseils a une éthique au-dessus de tout soupçon. Nous veillerons collectivement à prévenir tout conflit d'intérêts.

Et si le FSI perdait de l'argent?

La CDC n'est pas faite pour accumuler des pertes ! Le président de la République a été clair : il veut un fonds réactif se comportant en investisseur avisé, au service de l'intérêt général. Cela signifie que ce fonds, qui investira avec l'argent des Français, doit éviter des déconvenues.

Il n'aurait donc pas participé au sauvetage de Dexia, une mauvaise affaire financière conduite au nom de l'intérêt national?

Cet exemple n'est pas transposable. L'engagement financier de la CDC dans Dexia s'explique par l'ancienneté de nos liens.

La Poste est-elle un dossier pour le FSI?

Il y a un an, j'avais indiqué ma disponibilité pour entrer au capital de La Poste. Le contexte financier est différent. J'attends la réaction de La Poste au rapport Ailleret. La question du FSI est prématurée. Mais il serait possible pour la CDC d'accompagner la modernisation d'un grand service public et de développer des synergies dans des territoires où nos deux entreprises sont très implantées.

Le Parlement aura-t-il son mot à dire sur les investissements du FSI?

La Commission de surveillance de la CDC - où siègent cinq parlementaires - interviendra vis-à-vis du FSI comme elle le fait avec toutes les filiales. Son président sera l'invité permanent du comité d'investissement. Il n'y aura pas de dilution du contrôle parlementaire.

La CDC est très sollicitée par l'Etat pour cofinancer le soutien à l'économie. Son rôle est-il conforté par la crise?

Depuis mon arrivée, j'ai donné comme mot d'ordre de répondre aux urgences du pays et de protéger le Livret A. Cela a permis à la CDC d'être exceptionnellement réactive. Nous avons injecté 43 milliards d'euros dans l'économie, sous la forme de prêts aux PME, banques, collectivités territoriales etc. Ma priorité est de répondre à la crise actuelle.

Mais les moyens de la CDC ne sont pas illimités. Elle pourrait être en perte en 2008, pour la première fois de son histoire...

Nos résultats sont bons. Ils traduisent une bonne gestion et des choix pertinents. Mais à cause des règles comptables, la baisse de la Bourse - notamment celle de l'action Dexia - devrait affecter nos comptes alors même que nous n'avons pas vendu nos titres. Il est trop tôt pour dire si nous serons en perte ; cela dépendra du niveau du CAC 40, le 31 décembre.

Les fonds d'épargne - Livrets A, Bleu etc. - seraient aussi en perte?

Comme la CDC, les fonds d'épargne n'ont été exposés ni aux subprimes, ni aux produits toxiques, ni au fonds Madoff. Mais ils subissent aussi la baisse de la Bourse, sans que cela ait la moindre conséquence sur la sécurité de l'épargne.

L'affaire Madoff, est-ce le scandale financier de trop?

Le défi de la refondation du capitalisme, c'est la prévention de telles dérives. Cette affaire illustre le conflit permanent entre le glaive et le bouclier. A mesure que le marché se sophistique, il

faut renforcer les défenses contre les abus de marchés. Depuis vingt ans, les marchés ont couru plus vite que les régulateurs.

Votre avenir à la tête de la CDC est-il assuré?

Je suis plus que jamais mobilisé sur ma mission. Croyez-vous que le Président de la République m'aurait confié la présidence du FSI, à qui l'Etat apporte 10 milliards d'euros, s'il ne rendait pas hommage au travail et à l'investissement intellectuel qu'avec mes équipes j'ai accompli depuis dix-huit mois ?

* directeur général de la Caisse des dépôts et consignations